

Le racisme hier

et aujourd'hui

\* Généralités

\* Définitions

# Déclaration des droits de l'homme

## ONU / 1948

### Art. I

les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

### Art. II

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation



## Racisme et Modernité: trois exemples.

- La découverte de l'Amérique:
- En débarquant dans le Nouveau Monde, les Européens sont confrontés à des êtres différents, jusqu'alors inconnus : les Indiens d'Amérique. S'agit-il d'humains ou d' "esclaves par nature" ? Pour des raisons économiques de millions d'indiens ont disparu.

Voir : la controverse de Valladolid, 1550-55

## Les indiens: humains ou non-humains?

La découverte puis la conquête de l'Amérique annonce à sa manière l'entrée dans les temps modernes. Le tournant du XV siècle est déterminant par la rencontre entre des Européens et d'autres hommes étranges. Les Européens décident alors, au nom de l'idée que ces humains-là n'en sont pas, qu'ils ne peuvent être traités qu'en esclaves ou mourir. La modernité débute avec le génocide à partir de 1492.

# La traite des noirs: le code noir en France

- C'est au nom de leur statut de « race inférieure », de « sous-hommes », que les Noirs d'Afrique deviennent esclaves. Dans la France prérévolutionnaire, on élabore un code juridique pour statuer du droit de l'esclavage, le *Code noir*, élaboré en 1685, qui, ironiquement, produit un droit spécifique pour encadrer ceux qui en sont totalement privés.

## Le nazisme : une doctrine officiellement raciste

Dans son "Mein Kampf", rédigé en 1925, Hitler distingue plusieurs races.

Une "race supérieure germanique" composée d'Aryens (Population indo-européenne identifiée dans les thèses racistes allemandes comme la race la plus créatrice composée d'hommes grands, blonds aux yeux bleus).

Une race influencée par les Aryens mais " abâtardies" (différentes nations européennes), et des races inférieures destinées à être dominées par la race supérieure.

À ces distinctions sans aucun fondement scientifique, il ajoute le mépris pour les Noirs et la haine destructrice pour les Juifs.

## Le nazisme: racisme et apartheid

- Hitler reprend ainsi des idées issues du XIXe siècle, croisant hiérarchisation des groupes ethniques et Antisémitismes.
- Le juif est perçu à la fois comme celui qui souille la pureté raciale et comme celui qui profite de la crise économique et détruit la culture germanique. C'est le bouc émissaire!

# Les mécanismes du Racisme

- Le stéréotype:

est une généralisation simplifiée, appliquée à tout un groupe de personnes, sans tenir compte des différences individuelles, il s'agit de caractéristiques physiques, intellectuelles ou morales, de comportements ou d'habitudes qui sont attribuées à toute une communauté, permettant ainsi de la définir succinctement.



# Les mécanismes du Racisme

- Il y a aussi des stéréotypes positifs...
- Mais, en général, un stéréotype est stigmatisant.
- Attention au rôle des médias dans le renforcement des stéréotypes.

# Les préjugés:

- C'est un jugement unilatérale formulé à l'encontre d'une personne, ou d'un groupe de personnes sans que l'on dispose, ni qu'on s'intéresse à avoir, des connaissances suffisantes pour évaluer objectivement la situation.
- Ils ont souvent la traduction littérale d'un stéréotype disqualifiant.
- Un préjugé à l'encontre d'une communauté est donc une forme de condamnation arbitraire ou biaisée de celle-ci, basée sur des informations partiales, ce qui lui donne un caractère hostile, voir raciste.

# Le Racisme c'est...

« Le racisme est la valorisation, généralisée et définitive de différences, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression ou un privilège ».

(Albert Memmi, Le racisme, Gallimard, 1**982**)

Voir aussi M. Eckmann.

Les idéologies racistes se distinguent par les quatre caractéristiques suivantes:

- Construction et accentuation de différences réelles ou fictives entre le raciste et sa victime.
- Valorisation de ces différences au profit du raciste et au détriment de la victime
- Généralisation et absolutisation de ces différences
- Légitimation d'une agression ou d'un privilège

**Ceci dans le cadre de: la lutte pour le contrôle et la domination de "l'autre".**

## La discrimination « raciale »

- Le corollaire du racisme est:

La discrimination « raciale »

Celle-ci est basé sur les différences telles que la « race » ou plutôt les origines ethnoculturelles, les valeurs, la confession, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap...

# Discrimination Raciale

«*La discrimination peut être décrite comme un acte qualifié d'inégalité de traitement entre des personnes placées dans des situations comparables, qui a pour but ou pour conséquence de désavantager un être humain et que l'on doit considérer comme un dénigrement parce qu'il se base sur une caractéristique de la personne qui représente un élément de son identité essentielle et impossible ou difficile à changer*»

**(Kälin, Walter (1999): Grundrechte im Kulturkonflikt, p. 87).**

# La discrimination

- Est un acte d'inégalité de traitement entre des personnes placées dans des situations comparables, dont le but ou la conséquence est de désavantager un être humain.

C'est aussi un dénigrement, car basé sur des caractéristiques fondamentales de l'identité de la victime.

# Discrimination directe

- Une personne est mieux traitée qu'une autre qui se trouve dans une situation analogue à cause de ses caractéristiques propres et/ou fondamentales(ex: la couleur de la peau, le nom de famille, l'accent...).

Ex: la discrimination à l'embauche.



# Discrimination indirecte

- Il s'agit des mesures sans intention particulière entraînant dans le fait des désavantages pour certaines personnes ou groupes en raison de leurs conditions propres et/ ou fondamentales.

Ex: pour les gens du voyage, la législation sur le mariage bi-national en Suisse...

# Le racisme: évolution

A côté des définitions strictes du terme, qui s'appliquent en particulier au racisme classique dit « biologique », il y a un racisme au sens large qui s'appuie sur des arguments culturels, psychologiques, sociaux ou confessionnel.

# Le racisme classique

Avec la modernité et le rationalisme européen la science a avancé.  
On classe tout y compris les êtres vivants dont l'homme.  
On se trouve alors divisé en « races »: à chaque « race » sa couleur, à chaque couleur ses types et à chaque type condition sociale.

# Le racisme classique 1

Avec l'expansion colonialiste et le contrôle commercial (XVI au XIX siècle), la science se trouve des arguments pour revendiquer la prétendue supériorité biologique de l'homme blanc, voir européen présent sur tous les continents.

- Ce sont Buffon, Broca et Vacher de Lapouge VS Darwin.

# Le racisme contemporain

- L'indifférenciation:

Ce genre de racisme est parfois appelé « indifférenciation ethnique ou culturelle ». Là, on affirme que toutes les races et toutes les cultures sont égales, mais elles ne devraient pas se mélanger de manière à conserver leur originalité.

Conséquence: «la préférence nationale».

# Le racisme actuel

- L'incompatibilité:

Depuis les années 90 on parle d'un type de racisme basé sur un prétendu éloignement culturel ou incompatibilité historique et culturel.

Ex: l'islamophobie.

# Racisme et xénophobie

- La haine de l'autre:

Comportements discriminatoires envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance à une nation, une ethnie ou une religion particulière.

- Le racisme reposant sur des théories de l'infériorité d'une certaine catégorie de personnes, nous amène à considérer d'autres formes de discriminations sous le terme de « *racisme* » (ex: haine envers les Roms).

# La race, c'est quoi ?

- Le racisme serait donc un sentiment de supériorité d'une soi-disant « race » sur une autre ! ...
- L'avancée de la génétique a démontré que le mot « *race* » ne définit rien qui ait un sens biologique: le génome humain est identique quelle que soit notre appartenance, c'est-à-dire, il n'y a que une seule « race »:

la race humaine !



# Comment devient-on raciste?

Principalement lorsqu'on véhicule ou pratique, conscient ou inconsciemment:

- Les stéréotypes.
- Les préjugés.
- Toute forme de discrimination basé sur la différence de l'autre.
- Rester indifférent, acritique et conforme sans y réfléchir...

# En Suisse

- La Constitution Fédérale Suisse interdit la discrimination du fait de l'origine, la race, le sexe, l'âge, la langue, la situation sociale, le mode de vie, des convictions religieuses, philosophiques ou politiques ou du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique (art. 8, al. 2).

- Dans le code pénal Suisse: Art. 261bis 1

La discrimination raciale:

Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse;

celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion;

celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part;

celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité;

celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public,

sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

# Au niveau international

- Dans la Convention Internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination (CERD), que la Suisse a ratifiée le 29 décembre 1994, l'interdiction de la discrimination raciale, définie à l'article 1, est formulée expressément et déclarée contraignante aux articles 2 et 5.
- Une interdiction de discrimination figure également à l'article 14 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (entrée en vigueur le 28 novembre 1974 (CEDH)).

## Nos remerciements:

- Au Canton de Genève.
- A la Commune de Meyrin
- A toutes les démarches antiracistes
- A nos patients.

*Pluriels/10*